A.F.J. PATRIMOINE
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8000 euros
Siège social : 275 chemin du Haut Roset - 26230 GRIGNAN
R.C.S. 485 003 982

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DU GERANT ET UNIQUE ASSOCIE

L'AN DEUX MIL VINGT SIX
LE DIX HUIT FEVRIER

Au siège social de la société A.F.J. PATRIMOINE ci-dessus nommée,

Monsieur Jean-Marc THIBON, Gérant et unique associé de la Société A.F.J. PATRIMOINE a pris la décision suivante :

Décision unique

Monsieur Justin Robert Marc **THIBON,** demeurant à GRIGNAN (26230) 275, chemin du Haut Roset, né à MONTELIMAR (26200) le 15 mars 1990, est nommé en qualité de cogérant à compter du 17 février 2026 et pour une durée illimitée.

Pour copie certifiée conforme, le gérant

Monsieur Jean-Marc THIBON

Signature
Jean-Marc Marcel THIBON
Jean-Marc Marcel T

Pour acceptation des fonctions de cogérant pour une durée illimitée

Monsieur Justin THIBON

Signature
Justin THIBON
Justin THIBON

Le présent acte sous signature privée a été signé, par le ou les comparant(s), aux jour mois et an, et horodaté au moyen d'un procédé d'identification et de signature numérique, par une application spécifique délivrée par un prestataire de services de certification électronique qualifié par l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI).

Le ou les comparant(s) déclarent être informés des dispositions des articles 658 I 2° et 849 du Code général des impôts, qui précisent que pour les actes sous signature privée soumis à l'enregistrement, la mention peut être apposée sur les copies desdits actes dont l'original est dématérialisé.